

2009/2010



OBJECTIF 1

LP LAPIE LUNEVILLE

"Rénover les conditions d'enseignement et d'apprentissage ; rompre avec l'unité de temps, de lieu et d'action"

Introduction **Fichier 0**
Le LP Lapie dans une dynamique de changement
Des résultats chiffrés

Objectif n°1 : Prévoir une organisation des enseignements souple et évolutive, permettant de moduler le volume horaire hebdomadaire des différentes disciplines, en fonction du projet de l'équipe pédagogique, des besoins repérés et des objectifs à atteindre. **Fichier 1**

Objectif n°2 : Concevoir les emplois du temps en respectant des contraintes particulières. **Fichier 2**

Objectif n°3 : Conduire un pilotage pédagogique qui incite les professeurs à pratiquer la différenciation pédagogique simultanée et/ou successive : diversification des lieux, des situations et des outils d'apprentissage, pour une meilleure prise en compte des acquis et du profil cognitif de chaque élève. **Fichier 3**

Objectif n°4 : Rendre l'évaluation plus pertinente et plus transparente, l'intégrer au processus d'apprentissage, et améliorer la lisibilité des exigences. **Fichier 4**

Objectif n° 5 : Renforcer et formaliser les partenariats existants, en susciter de nouveaux, pour favoriser l'émergence de projets pédagogiques permettant de diversifier les portes d'accès aux connaissances et compétences. **Fichier 5**

Objectif n°6 : Améliorer la communication avec les parents et leur permettre de s'impliquer dans les activités proposées aux élèves. **Fichier 6**

Objectif n°7 : Favoriser la réussite de tous les élèves en individualisant les parcours de formation **Fichier 7**

Conclusion **Fichier 8**

Objectif n°1

l'équipe pédagogique, des besoins

Cette organisation souple et évolutive a permis de **renforcer les horaires en français et en mathématiques**, en début de cycle, pour permettre à tous les élèves d'accéder aux connaissances et compétences du socle commun et faciliter les apprentissages dans les autres disciplines.

L'ensemble des heures attribuées à certaines disciplines, dans le cadre de la transversalité, du croisement des programmes, et du rapprochement enseignement général/enseignement professionnel a permis également de **mettre en place la coanimation** en vente et mathématiques, français et économie-droit, broderie et arts appliqués. Les enseignants, sur projet, pouvaient adapter leur enseignement à la progression des élèves. A travailler ensemble, ils sont devenus des coéquipiers.

Les expériences de coanimation, menées dans ces différents domaines ont été décrites dans les écrits des années précédentes. Pour en savoir plus sur la coanimation et le rapprochement de l'enseignement général/enseignement professionnel 2 articles :

- Le 1^{er} : rapprochement maths /vente :
<http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article472>
- Le 2^{ème} pour les autres matières :
<http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article511>

-t-elle la réussite des élèves ?

Cette souplesse d'organisation permet d'adapter les rythmes scolaires à l'enseignement et donne aux enseignants une grande liberté pédagogique. Mais, la mise en projet est très chronophage. Elle demande beaucoup de temps, pour se réunir et pour mettre en œuvre.

Mme LETZELTER constate que faciliter ne suffit pas, il faut également soutenir, reconnaître les efforts fournis et l'engagement des enseignants qui innover. Les déceptions qu'un enseignant « innovateur » peut avoir avec des élèves, affectent plus que lorsque l'enseignement se fait de manière traditionnelle. L'innovation demande de l'énergie, une remise en cause de ses pratiques. Et quand elle ne fonctionne pas avec des élèves hermétiques, l'enseignant est déstabilisé. D'où la nécessité d'encourager.

Les périodes de formation en milieu professionnel, des changements !

Les périodes de formation en milieu professionnel ont été étalées dans le temps et leur organisation a été complètement transformée. Voici les différentes étapes :

Avant : Tous les élèves partaient en même temps.

Ensuite : Départ arbitraire d'une moitié de classe, puis de l'autre groupe. Ce qui a pour conséquence de permettre aux enseignants de travailler avec des classes dédoublées. Ils pouvaient ainsi conduire des activités qu'ils ne pouvaient pas proposer en classe complète. Des difficultés sont apparues pour les visites en entreprise, car les enseignants étaient moins libérés dans cette nouvelle organisation.

3^{ème} étape : Les départs ne se font plus de manière arbitraire, mais selon le degré d'atteinte des compétences pour l'entrée dans le monde du travail. Les plus évolués partaient en 1er. L'analyse et la réflexion, nous ont amené à faire évoluer, encore, l'organisation des périodes de stage. Nous avons mis l'accent sur des critères pédagogiques : action sur les entrants par exemple. Ce système trouve ses limites quand le nombre de classes est trop important. L'entreprise impose, elle aussi, ses contraintes. En « Carrières Sanitaires et Sociales » les entreprises n'acceptent les élèves qu'à des moments bien précis au cours de l'année.

Maintenant : Les élèves partent désormais en demi groupe-classe en fonction des compétences acquises et des besoins répertoriés. Les professeurs peuvent ainsi individualiser davantage leur enseignement et organiser leur progression en y intégrant des « périodes intensives » de formation (enseignement de l'ECJS en effectif réduit sur une période de l'année scolaire, avec possibilité de travailler dans de bonnes conditions au CDI...).

En BMA des modules de formation complémentaires (modules de couture, module de création d'entreprise, module de gestion, ...) ont été proposés aux élèves pour diversifier leurs compétences et favoriser leur insertion professionnelle. Pour en savoir plus : <http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article512>

Les remédiations : Depuis la réforme de la voie professionnelle, l'enveloppe horaire est globale. Sur projet, les moyens horaires pouvaient être plus importants en première année par exemple, pour combler des lacunes. Les classes « en difficultés »

peuvent être scindées en plusieurs groupes avec les moyens libérés par les classes « faciles » non dédoublées.

Un exemple : En logistique, le professeur de français accepte de travailler en classe entière mais dans de bonnes conditions d'attention, c'est-à-dire le matin. Les moyens libérés permettent au professeur de spécialité d'avoir, l'après midi, un travail de groupe.

L'organisation des enseignements souple et évolutive, permet ainsi de moduler le volume horaire hebdomadaire des différentes disciplines, en fonction du projet de l'équipe pédagogique, des besoins repérés et des objectifs à atteindre. Elle demande à l'équipe administrative **des prouesses de**